



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

2023/56

EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

5 DECEMBRE 2023

Membres :	19
Présents :	13
Représentés :	14
Exprimés :	14
OUI :	14
NON :	0
Abst :	0

L'an deux mil vingt-trois, le 5 décembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 30 novembre deux mil vingt-trois.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Auzemery Laurent, Calomine Benoît, Crouzit Sébastien (arrive à 19h12), Détienne Aurélien, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Reauly Paola, Sage Pascale.

Absents excusés : Bruyère Nathalie, Chauchet Emilie, Gaspard Céline, Pagnou Pascal donne procuration à Ruaud Jean-Luc.

Absents : Crespy Benjamin, Gouzon Jérôme

Secrétaire de séance : Pascale Sage

Objet : Ecole élémentaire – Subvention exceptionnelle – projet Creacity

Dans le cadre du projet de l'école Creacity, Mme Gibeau, l'enseignante de CE1/CE2 souhaite pour sa classe adjoindre l'intervention d'une animatrice du Moulin du Got. Le coût de ce projet s'élève à 800 €.

La classe organise des actions afin de financer cette intervention notamment la vente de biscuits dans des commerces de la commune.

La commission des affaires scolaires propose une participation exceptionnelle de 150 €.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une participation exceptionnelle de 150 €.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 5 décembre 2023

Madame la Maire, Béatrice Tricard

